

## Réclamation à la CNESST

---

<b>DATE :</b>	Les 26 et 27 octobre 2023
<b>HEURES :</b>	De 9 h à 16 h
<b>OÙ? :</b>	Hôtel Rimouski Salle St-Barnabé 225, boul. René-Lepage Rimouski (Qc) G5L 1P2
<b>RESPONSABLE :</b>	Jovanka Ivic Agente régionale, santé et sécurité

---

**Cette formation est offerte aux membres de la région 8 (Gaspésie/Côte-Nord/Îles-de-la-Madeleine)**

**PRÉALABLE IMPORTANT :** Avoir suivi le cours Introduction en santé et sécurité

Le cours « réclamation à la CNESST » nous permet de mieux intervenir lorsque des membres veulent réclamer à la CNESST. On y étudie la loi, les réclamations, la compensation, les prestations, les procédures d'appel, les clauses à négocier et les stratégies face aux employeurs et à la CNESST.

Pour procéder à votre inscription, nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire ci-joint et de le faire parvenir par courriel à [beaumol@psac-afpc.com](mailto:beaumol@psac-afpc.com) ou par télécopieur au (418-666-6999) au bureau régional de Québec avant le 27 octobre 2023, 16 h.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION :** **29 SEPTEMBRE 2023**

*Dans le cadre de cette formation, nous prendrons en considération les critères suivants si nous devons sélectionner des participant-e-s : l'expression de genre, les groupes d'équité, les Éléments, les Sections locales à charte directe et un membre par section locale.*

*Selon les politiques nationales de l'AFPC présentement en vigueur, vous devez ne présenter aucun symptôme pour participer aux réunions en présentiel. Cette directive est sujette à changement suivant l'évolution de la situation.*

**Pour vous inscrire :**

Faites parvenir le formulaire d'inscription complété, ci-joint ou sur le site [www.afpcquebec.com](http://www.afpcquebec.com) sous les onglets « Formation » et « SST ».

Par courriel : [beaumontl@psac-afpc.com](mailto:beaumontl@psac-afpc.com)

Par télécopieur : (418) 666-6999

